



Adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Profession : actif, élève ou retraité :

Ci-joint la photocopie du diplôme puis un chèque à l'ordre de « assest » d'un montant de 33 euros pour les professionnels et d'un montant de 23 euros pour les élèves et retraités. Ce bulletin d'inscription s'adresse aux AMP, AP, DEAS et AS.

Le prix d'un montant de 33 euros inclue l'adhésion annuelle, le journal trimestriel élaboré par la commission communication de la Fnaas, il regroupe différentes informations très utiles aux Aides-Soignants : articles et dossiers se référant à la profession, activités des associations, témoignages, derniers textes en vigueur relatifs aux Aides-Soignants, présentation de nos formations, démarches entreprises par la Fnaas.

Un contrat de protection juridique il permet à chaque adhérent de s'informer et de bénéficier d'une assistance juridique face aux problèmes intervenants dans l'exercice de la profession, et ce à 3 niveaux :

1. la prévention et l'information juridique pour prévenir tout litige
2. la défense des intérêts en présence d'un litige
3. la défense judiciaire des intérêts de l'adhérent en l'absence de solution amiable satisfaisante pour l'assuré.

Association des soignants Sud Sud-Est

36, Route de Lavérune

34070 Montpellier

0650917002